DOCUMENT RESUME

ED 467 166 FL 027 330

AUTHOR	Treffers-Daller, Jeanine
TITLE	Le changement linguistique et le contact linguistique a Bruxelles et a Strasbourg (Linguistic Change and Language Contact in Brussels and Strasbourg).
PUB DATE	2001-00-00
NOTE	18p.; In: Le Changement linguistique: Evolution, variation, and heterogeneite. Actes du colloque de Neuchatel Universite (Neuchatel, Suisse, 2-4 Octobre 2000) (Linguistic Change: Evolution, Variation, Heterogeneity. Proceedings of the University of Neuchatel Colloquium [Neuchatel, Switzerland, October 2-4, 2000]); see FL 027 309.
PUB TYPE	Journal Articles (080) -- Reports - Research (143)
JOURNAL CIT	Travaux Neuchatelois de Linguistique (Tranel); n34-35 p339-54 Mar-Oct 2001
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	EDRS Price MF01/PC01 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Diachronic Linguistics; Dutch; Foreign Countries; French; Language Patterns; Morphology (Languages); *Structural Analysis (Linguistics); Uncommonly Taught Languages; Verbs
IDENTIFIERS	Belgium (Brussels); France (Strasbourg); *Language Contact

ABSTRACT

This article discusses structural factors responsible for a number of subtle differences in the outcome of language contact in Brussels (Belgium) and Strasbourg (France), and suggest that sociolinguistic factors have little explanatory power in this area. Differences between the rules for past participle formation in Dutch as spoken in Brussels and Alsatian as spoken in Strasbourg are claimed to be responsible for the differences in the integration patterns of French past participles that maintain French morphology, the so-called unintegrated French past participles. The latter occur only in French-Alsatian contact but not in French-Dutch contact. Thus, this article offers counterevidence to Thomason and Kaufman's (1998) claim that the sociolinguistic history of speakers and not the structure of their language is the primary determinant of the linguistic outcome of language contact. Evidence from other bilingual communities along the Romance-Germanic frontier provides additional support in favor of the hypothesis that structural rather than sociolinguistic factors are responsible for the contact patterns observed along the frontier. (Contains 22 references and 2 tables.) (Author/VWL)

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made
from the original document.

Travaux neuchâtelois de linguistique, 2001, 34/35, 339-354

Le changement linguistique et le contact linguistique à Bruxelles et à Strasbourg

Jeanine TREFFERS-DALLER
University of the West of England[1]

ED 467 166

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Esther Py

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

1

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

✓ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

FL027330

2

BEST COPY AVAILABLE

Travaux neuchâtelois de linguistique, 2001, 34/35, 339-354

Le changement linguistique et le contact linguistique à Bruxelles et à Strasbourg

Jeanine TREFFERS-DALLER
University of the West of England[1]

The main purpose of this article is to show that structural factors are responsible for a number of subtle differences in the outcome of language contact in Brussels and Strasbourg, and that sociolinguistic factors have little explanatory power in this matter. Differences between the rules for past participle formation in Dutch as spoken in Brussels and Alsatian as spoken in Strasbourg are claimed to be responsible for the differences in the integration patterns of French past participles as well as for differences between the occurrence of French past participles that maintain French morphology, the so-called unintegrated past participles. The latter occur only in French-Alsatian contact but not in French-Dutch contact. Thus, the present article offers some counterevidence to Thomason and Kaufman's (1988, p. 35) claim that «it is the sociolinguistic history of the speakers, and not the structure of their language, that is the primary determinant of the linguistic outcome of language contact.» Evidence from other bilingual communities along the Romance-Germanic frontier provides additional support in favour of the hypothesis that structural rather than sociolinguistic factors are responsible for the contact patterns observed along the frontier.

Introduction

La publication des Actes du Colloque sur le changement linguistique vient à un moment particulièrement bien choisi, parce qu'elle coïncide avec la publication d'un ouvrage très important de William Labov: la publication du deuxième tome de son ouvrage sur le changement linguistique. On le sait, en 1994, Labov publia un premier tome sur les facteurs internes dans le changement linguistique – considéré généralement comme une étape dans l'histoire de la linguistique. Maintenant donc, sept ans plus tard, un deuxième tome sur les facteurs externes voit le jour. Tout comme la publication du premier tome, la publication du deuxième tome aura sans doute un effet très important sur la recherche linguistique en général et la recherche sur le changement linguistique en particulier.

Pour notre contribution, la publication de Labov est particulièrement importante, parce qu'elle donne une nouvelle perspective sur la relation entre les facteurs internes et les facteurs externes dans le changement

1 Fac. of Languages & European Studies, Frenchay Campus, Coldharbour Lane, GB-Bristol BS16 1QY.

FL 027330

linguistique. C'est Labov qui a été le premier à montrer comment l'analyse des changements linguistiques en cours (*change in progress*) peut nous aider à comprendre les processus du changement historique. Cette approche diffère donc de celle de Thomason & Kaufman, qui, en 1988, dans un livre sur le changement linguistique provoqué par le contact linguistique (*contact-induced language change*) se concentrent sur le changement historique et les facteurs internes. Même si l'objectif de Thomason & Kaufman est de systématiser les faits linguistiques, et non pas de faire une analyse sociolinguistique, ces auteurs (1988, p. 35) maintiennent que les facteurs d'ordre sociolinguistique jouent un rôle primordial dans le changement linguistique: «it is the sociolinguistic history of the speakers, and not the structure of their language, that is the primary determinant of the linguistic outcome of language contact».

Le but de ma contribution est donc, en premier lieu, d'évaluer cette thèse centrale, en étudiant certains aspects du contact linguistique à Bruxelles et à Strasbourg et de comparer cette thèse avec l'approche labovienne du changement linguistique. Les données sur lesquelles l'analyse est basée proviennent de deux corpus de conversations spontanées: celui de Strasbourg, recueilli par Penelope Gardner-Chloros (1991) et celui que j'ai rassemblé à Bruxelles (Treffers-Daller, 1994). Sur la base de ces données, je pense qu'il est possible de montrer que la thèse de Thomason & Kaufman est problématique, tout au moins dans la formulation donnée dans leur livre. Ceci dit, il faut bien reconnaitre que le modèle qu'ils présentent dans leur livre fait généralement des prédictions correctes pour Bruxelles et Strasbourg, comme je l'ai montré ailleurs (Treffers-Daller, 1999). Cependant, la thèse mentionnée ci-dessus n'est pas, à mon avis, soutenable dans sa forme actuelle.

Les facteurs internes et les facteurs externes

La présente contribution aux Actes du Colloque sur le changement linguistique, se concentre sur une question qui préoccupait déjà Meillet: celle des rapports entre le changement linguistique et le changement social. Selon Meillet (1921), si l'on veut comprendre le changement linguistique, il faut tout d'abord établir les correspondances entre les structures sociales et les structures linguistiques, et ensuite découvrir comment un changement dans le système social se traduit dans un changement linguistique. Les chercheurs sur le contact des langues, eux aussi, s'intéressent à cette question. Pour Weinreich (1953, p. 5) les rapports entre le système linguistique et le contexte social forme le thème central de ses études sur

l'interférence[2]: «In linguistic interference, the problem of major interest is the interplay of structural and non-structural factors that promote or impede such interference».

Qu'est-ce qui détermine le résultat du changement linguistique? Labov (1994, 2001), en se basant en partie sur le programme de recherche proposé par Weinreich, Labov & Herzog (1968), nous montre qu'il y a (au moins) cinq problèmes différents en jeu ici. Le cadre général étant bien connu, l'aperçu de ces problèmes centraux peut être bref. Il s'agit du problème du *déclenchement* (*the actuation problem*), du problème de la *transition* (*the transition problem*), du problème de l'*évaluation* (*the evaluation problem*), du problème des *contraintes*, et finalement du problème de l'*enchâssement* (*the embedding problem*). C'est celui-ci qui nous intéresse le plus ici. Le problème de l'enchâssement peut, d'une part, être approché d'un côté structurel: il s'agit alors des répercussions d'un changement linguistique particulier sur l'ensemble du système linguistique. En d'autres termes, on s'intéresse ici à la manière dont un changement linguistique peut provoquer un autre changement linguistique. D'autre part, le problème de l'enchâssement consiste en l'analyse des rapports entre le changement linguistique et le changement social. C'est ici donc que les relations entre les facteurs structurels et les facteurs sociaux sont au centre de l'intérêt. Comme on sait, selon Labov, pour expliquer le phénomène de changement linguistique il ne suffit pas de chercher dans la structure linguistique. Bien au contraire, pour comprendre les causes d'un changement il faut chercher dans la structure sociale, et détecter, par exemple, comment ce changement se propage d'une personne à l'autre et d'un groupe à l'autre. Il y a donc deux aspects au problème de l'enchâssement: un aspect structurel (interne) et un aspect social (externe).

L'analyse de l'intégration structurelle et sociale des participes passés empruntés en alsacien et en flamand de Bruxelles, dont nous parlons ici, illustrera précisément ces deux aspects du problème de l'enchâssement. J'espère montrer que l'intégration structurelle (morphologique) des participes passés en flamand et en alsacien est un processus qui se fait en grande partie indépendamment de l'intégration sociale.

2 L'interprétation de Weinreich de la notion d'interférence est très large et comprend un grand nombre de phénomènes que bon nombre de chercheurs contemporains considèrent comme relevant d'origines diverses.

Pourquoi Bruxelles et Strasbourg?

Il faut bien se poser la question, tout d'abord, de savoir comment une étude des phénomènes de contact au long de la frontière linguistique peut contribuer à la discussion sur les rapports entre les facteurs linguistiques (internes) et les facteurs sociolinguistiques (externes) dans le contact des langues. A mon avis, il y a, au moins, trois raisons d'étudier les phénomènes de contact linguistique dans cette région. Premièrement, parce que le contexte social du contact linguistique à la frontière linguistique est relativement bien connu. Or, nous possédons, en général, des informations sur le nombre de locuteurs des différentes variétés, sur le prestige de ces variétés et sur le contexte historique et social. En général, dans la linguistique historique, on n'a pas accès à de telles informations. C'est pourquoi il est important de mettre à l'épreuve la thèse centrale de Thomason & Kaufman dans une situation de contact où nous possédons ces informations. Deuxièmement, parce que les caractéristiques des langues romanes et des langues germaniques sont connues, et leur développement historique est également bien étudié, même si toutes les variétés du côté romanique et du côté germanique n'ont pas été décrites en détail.

Troisièmement, comme Thomason & Kaufman ne discutent pas de la situation de contact entre les langues romanes et les langues germaniques le long de la frontière linguistique, les données bruxelloises et strasbourgeoises n'ont donc pas joué de rôle dans la formulation de la théorie de Thomason & Kaufman. L'analyse des phénomènes de contact à Bruxelles et à Strasbourg offre donc une possibilité authentique de mettre leur théorie à l'épreuve sans que le raisonnement ne devienne circulaire.

En principe, les situations de contact à Bruxelles et à Strasbourg sont comparables, pour plusieurs raisons: il s'agit d'un contact entre des variétés germaniques et des variétés romanes; d'un contact qui existe depuis un millénaire; de situations de contact où les variétés françaises ont plus de prestige que les variétés germaniques; de locuteurs qui sont des bilingues stabilisés, habitants autochtones des métropoles en question, qui utilisent au moins deux variétés dans la vie de tous les jours. Ceci dit, il ne faut pas oublier que, comme je l'ai montré ailleurs (Treffers-Daller, 1994), quand on regarde de près, il existe des différences importantes entre les deux villes (voir tableau 1 pour plus de détails).

Cette comparaison montre clairement qu'il existe des différences importantes entre Bruxelles et Strasbourg, et que ces deux métropoles ne sont similaires qu'à un niveau très superficiel. Il est important de signaler ces différences, parce que les phénomènes de contact que l'on trouve à Bruxelles et à Strasbourg sont très similaires, d'un point de vue quantitatif

et d'un point de vue qualitatif, *malgré* le fait qu'il existe des différences fondamentales dans la situation sociolinguistique des deux villes. Si l'on croit à la thèse centrale de Thomason & Kaufman, selon laquelle l'histoire sociolinguistique des locuteurs aurait une influence primordiale sur le résultat linguistique, on devrait s'attendre à trouver des différences bien plus importantes entre les phénomènes de contact dans les deux villes: mais ce n'est pas le cas. Il n'y a que des différences très modestes entre le résultat linguistique du contact linguistique dans ces deux villes.

Tableau 1 – Bruxelles et de Strasbourg: aperçu des différences

Bruxelles	**Strasbourg**
Deux langues officielles (néerlandais-français)	Une langue officielle (le français)
Bruxelles situé dans un environnement officiellement néerlandophone (province du Brabant néerlandophone)	Strasbourg situé dans un environnement officiellement francophone
Le flamand de Bruxelles est un symbole d'identité régionale pour un petit groupe de locuteurs	L'alsacien est un symbole important de l'identité régionale
Le flamand de Bruxelles n'est pas un «dachlose Aussenmundart»	L'alsacien est un «dachlose Aussenmundart» (Kloss, 1977)
Conflit linguistique majeur	Absence de conflit linguistique majeur
Le français et le néerlandais tous les deux langues d'instruction	Le français seule langue d'instruction
Le français et le néerlandais: employés dans les médias	Le français: langue principale dans les médias
Le néerlandais standard important dans la communication de tous les jours	L'allemand a peu d'importance dans la communication de tous les jours
Peu de locuteurs du néerlandais (standard/dialectal): 15-30%	Beaucoup de locuteurs de l'alsacien (60%)
Trois variétés du français et du néerlandais coexistent	Deux variétés du français coexistent avec l'alsacien

Les similitudes sur le plan linguistique peuvent être résumées ainsi. Tout d'abord, comme le montre le graphique numéro 1, dans les deux villes, l'emprunt lexical est beaucoup plus important dans les variétés germaniques (flamand bruxellois et alsacien strasbourgeois) que dans les variétés françaises.

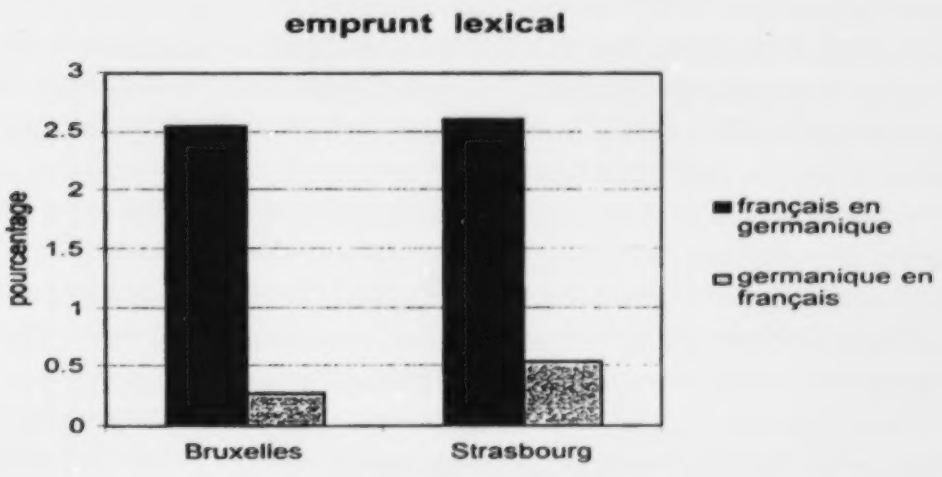

En plus, il existe des ressemblances qualitatives frappantes entre l'emprunt lexical à Bruxelles et à Strasbourg: l'emprunt y est limité au niveau deux de l'hiérarchie d'emprunts de Thomason & Kaufman. Pour le niveau deux (emprunt structurel faible), Thomason & Kaufman prédisent l'emprunt de mots de fonction et, plus spécifiquement, de conjonctions et d'adverbes (particules adverbiales). Cette observation est correcte pour le flamand bruxellois et l'alsacien, ainsi que pour d'autres régions le long de la frontière linguistique, comme l'a montré Riehl (1996) pour les régions germanophones de la Belgique et pour le Tyrol.

L'influence interlinguale structurelle (syntaxique et phonologique), par contre, est plus manifeste dans les variétés françaises (Treffers-Daller, 1999). Il existe donc une asymétrie fondamentale dans les phénomènes de contact, et cette asymétrie existe dans les données provenant des deux métropoles.

Tableau 2 – Résultats linguistiques du contact des langues à Bruxelles et à Strasbourg

Direction du contact	langues romanes → langues germaniques	langues germaniques → langues romanes
type de phénomène	emprunt	interférence
lexique	très forte	modéré
phonologie	faible	forte
syntaxe	faible	modérée /forte
morphologie flexionnelle	très faible	très faible

En conclusion, donc, on peut dire que les phénomènes de contact à Bruxelles et à Strasbourg sont très semblables d'un point de vue quantitatif ainsi que d'un point de vue qualitatif, malgré le fait qu'il existe des différences considérables dans la situation sociolinguistique des locuteurs.

Les participes passés empruntés

L'analyse des participes passés empruntés, qui formera le sujet de ce paragraphe, semble contredire ce que je viens de dire, parce qu'ici les deux situations de contact sont différentes. Il existe des différences subtiles entre la façon dont ces participes sont intégrés morphologiquement en alsacien et en flamand. Il s'agit ici donc d'une exception à la situation esquissée plus haut: premièrement, il existe des procédures différentes en alsacien et en flamand pour intégrer ces participes morphologiquement et deuxièmement, nous trouvons en alsacien des participes français inintégrés, qu'on ne trouve pas en flamand de Bruxelles. Or, ces différences sont intéressantes parce qu'elles sont inattendues, dans le contexte de la similitude globale entre les phénomènes de contact dans les deux villes. Il est intéressant de voir si ces différences peuvent être expliquées à l'aide de facteurs externes (sociaux) ou internes (structurels). Nous parlons ici donc tout d'abord de l'enchâssement structurel (*structural embedding*) des participes et ensuite nous parlerons de l'enchâssement social (*social embedding*) des participes.

Tout d'abord j'aimerais expliquer la terminologie que j'utilise ici: j'appellerai participe intégré un participe français emprunté par l'alsacien et intégré morphologiquement:

(1) ge-arrang-eer-d (< arrangé) – participe intégré

(2) arrangé (participe inintégré)

Pour les participes intégrés, la racine *arrang-* est entouré de préfixes et de suffixes flamands: le préfixe *ge-* et le suffixe *-d* forment ensemble la morphologie des participes passés), tandis que *-eer* est un suffixe que l'on attache à toutes les racines verbales françaises empruntés quand elles sont utilisées en flamand/néerlandais.

En alsacien, les verbes français sont intégrés de la même manière, sauf qu'on utilise le suffixe *-ier*, prononcé [i:r], pour former *arrangieren*. La première différence entre Strasbourg et Bruxelles s'observe dans les participes passés empruntés: en alsacien, les participes passés ne reçoivent pas de préfixe *ge-*.

(3) arrang-ier-t (< arrangé) (Strasbourg)

(4) ge-arrang-eer-d (< arrangé) (Bruxelles)

La deuxième différence entre Bruxelles et Strasbourg réside dans le fait que l'on trouve dans le corpus de Strasbourg des participes français qui n'ont pas été intégrés en alsacien, mais qui gardent la morphologie française:

(5) Noh het er *remercié*
Alors a il remercié
«Alors il (nous) a remercié.» (corpus Gardner-Chloros, conversation B, p. VII)

(6) Sie sind *condamnés* worre (Gardner-Chloros, 1991, p. 131)
Ils sont condamnés été
«Ils ont été condamnés.»

(7) Tee het er als zamme *mélangé*
Tee a il tout ensemble mélangé
«Il a toujours mélangé différentes sortes de thé.» (Gardner-Chloros, 1991, p. 167)

(8) De Larouge het ne aa schunn *soigné*
De Larouge a le aussi déjà soigné
«De Larouge l'a soigné aussi.» (Gardner-Chloros, 1991, p. 141)

(9) Noch schlimmer, wenn de client *recalé* wurde am
Encore pire quand le client recalé était au

permis weje de panne d'essence
permis à cause de le panne d'essence
«Encore pire, quand le client était recalé au permis à cause d'une panne d'essence.»
(Gardner-Chloros, 1991, p. 152)

On trouve des phénomènes parallèles à d'autres points le long de la frontière linguistique. Riehl (1996) montre qu'il existe des participes français intégrés en allemand, tel qu'il se parle dans la région germanophone de la Belgique, *cf.* (10).

(10) Die Jugend hat das Englische *adoptiert*
La jeunesse a le anglais adopté
«La jeunesse a adopté l'anglais.» (Riehl, 1996, p. 196)

Les participes français sont donc intégrés de la même manière à Strasbourg et dans la région germanophone de la Belgique. Riehl (1996) ne donne pas d'exemples de participes inintégrés, mais elle a entendu l'exemple suivant en Belgique (communication personnelle).

(11) Ich bin für Umweltschutz *engagé*
Je suis pour protection de l'environnement engagé
«Je milite pour la protection de l'environnement[3].»

Biegel (1996), pourtant, trouve des exemples des deux catégories à Walscheid en Lorraine[4]. Ces exemples sont intéressants, parce il s'agit ici non seulement de participes français empruntés en allemand, tels que ceux que l'on trouve en (12) et en (13), mais aussi du processus en sens inverse: participes allemands empruntés en français, voir (14) et (15). Les données strasbourgeoises ne contiennent pas d'exemples de ce dernier type.

(12) Er isch jetzt *décidé*, unn do wird nett
Il est maintenant décidé, et cela sera pas...
«Il a maintenant décidé, et cela ne sera pas....» (Biegel, 1996, p. 196)

(13) Manchmol sahn se ma se isch nimme
Parfois disent ils mais elle est plus

décidée odder se will jetzt noch nett
décidée ou elle veut maintenant encore pas
«Parfois on dit ça, mais elle n'est plus décidée ou elle ne veut pas encore.»
(Biegel, 1996, p. 196)

(14) Quand ma fille est partie sans rien dire, il l' a
Quand ma fille est partie sans rien dire, il l' a

geschnitt, il l' a sentie et il a tout payé
ignoré(e), il l' a sentie et il a tout payé
«Quand ma fille est partie sans rien dire, il l'a ignorée, il l'a sentie et il a tout payé.»
(Biegel, 1996, p. 196)

(15) C' est fou quand-même, mais c' est *ussgehängt*,
C' est fou quand-même, mais c' est affiché

c' est quand-même publié.
c' est quand-même publié
«C'est fou quand-même, mais c'est affiché, c'est quand-même publié.»
(Biegel, 1996, p. 196)

3 Informateur mâle, 45 ans, Eupen, participating observation, 1996, non-publié (Claudia Riehl).

4 Biegel ne traduit pas ses exemples. Les traductions données sont donc approximatives.

En plus, Dell'Aquilla & Dal Negro (communication personnelle) m'ont envoyé cet exemple d'un participe intégré dans le contact italien-allemand (Rimella – Walserdeutsch):

(16) Är ischt hit *grivot*
He is today g(e) + rivé + t
«Il est venu aujourd'hui.»

Dans le flamand de Bruxelles nous ne trouvons que des participes d'origine française entièrement intégrés, avec préfixe et suffixe flamand. On dirait donc en flamand de Bruxelles: *geremercieerd*, *gemelangeerd*, *gesoigneerd*, *gedecideerd*, etc.

Les différences entre les règles d'intégration morphologique des participes passés (la présence et l'absence du préfixe *ge-*) ont été décrites en détail dans la littérature (Kiparski, 1966; Schultink, 1973; Wiese, 1996; Geilfuss-Wolfgang, 1998). Elles peuvent être résumées ainsi: Il existe des différences subtiles entre les règles de la formation du participe passé en allemand et en néerlandais. En allemand et en alsacien, tout comme en néerlandais, le préfixe *ge-* est supprimé dans tous les verbes qui commencent par un morphème inaccentué. Dans tous les exemples suivants, l'accent d'intensité tombe sur le deuxième morphème.

Exemples allemands

verkaufen	(vendre)	- verkauft	*ge-verkauft
übersetzen	(traduire)	- übersetzt	*ge-übersetzt
entgehen	(échapper)	- entgangen	*ge-entgangen
wiederrufen	(révoquer)	- wiederrufen	*ge-wiederrufen

Exemples néerlandais

verkopen	(vendre)	- verkocht	*ge-verkocht
vertalen	(traduire)	- vertaald	*ge-vertaald
ontgaan	(échapper)	- ontgaan	*ge-ontgaan
herroepen	(révoquer)	- herroepen	*ge-herroepen

La situation avec les verbes commençant par un préfixe accentué, est entièrement différente. Ainsi, *übersetzen* (mettre de l'autre côté), prononcé avec l'accent d'intensité sur le préfixe, obtient le participe suivant: *übergesetzt*. Ici le préfixe *ge-* est inséré après le premier morphème, mais devant la racine du verbe. Il existe des cas entièrement parallèles en néerlandais. Nous n'en discuterons pas ici, car ces exemples n'ont aucune importance pour la discussion présente. Cependant, il existe une autre catégorie de verbes qui nous intéresse beaucoup, c'est-à-dire celle des verbes commençant par une syllabe inaccentuée qui ne fait pas partie d'un

préfixe. Ici, les règles de formation du participe passé sont différentes en allemand et en néerlandais:

Exemples allemands

schlampampen	(ripailler)	- schlampampt	*ge-schlampampt
trompeten	(jouer de la trompette)	- trompetet	*ge-trompetet
prophezeihen	(prophétiser)	- prophezeit	*ge-prophezeit
kalfatern	(calfater)	- kalfatert	*ge-kalfatert
krakeelen	(se chamailler)	- krakeelt	*ge-krakeelt
scharmützeln	(escarmoucher – se disputer)	- scharmützelt	*ge-scharmützelt

Exemples néerlandais

slampampen	- geslampampt
trompetten	- getrompet
profeteren	- geprofeteerd
kalefateren/kalfaten	- gekalfaterd, gekalfaat
krakelen	- gekrakeeld
schermutselen	- geschermutseld

(Exemples néerlandais empruntés à Schultink, 1973)

En allemand donc *ge-* est non seulement supprimé devant un préfixe inaccentué, mais devant toute syllabe qui ne reçoit pas l'accent d'intensité, y compris les verbes empruntés au français. Chez ces verbes empruntés, l'accent tombe sur le morphème *-ier* ou *-er*. La première syllabe reste inaccentuée et ne fait pas partie d'un préfixe: donc en allemand on supprime *ge-*, mais en néerlandais on ne le supprime pas. En néerlandais, *ge-* n'est supprimé que si la syllabe inaccentuée fait partie d'un préfixe.

Exemples de verbes empruntés au français

	allemand/alsacien	néerlandais/flamand
marchieren/marcheren	marchiert	gemarcheerd
arrangieren/arrangeren	arrangiert	gearrangeerd
gratulieren/feliciteren	gratuliert	gefeliciteerd
restaurieren/restaureren	restauriert	gerestaureerd

Or, les participes des verbes empruntés au français sont traités différemment en alsacien et en flamand. En allemand, les règles sont donc, pour ainsi dire, entièrement phonologiques, tandis qu'en néerlandais une contrainte morphologique empêche l'application de la règle phonologique en certains cas. En néerlandais, le préfix *ge-* apparait plus souvent qu'en allemand: la contrainte morphologique qui opère en néerlandais, n'existe plus en allemand/alsacien. Selon Kiparski (1966), en moyen haut allemand

les formes avec *ge-* existaient encore, mais cette règle est tombée en désuétude en allemand moderne.

Ces observations sont intéressantes pour nous pour plusieurs raisons. Premièrement, il est important de voir que les verbes français sont intégrés selon des règles déjà existantes dans la langue: il n'est pas question de créer de règles spéciales pour les verbes français: ils appartiennent à une catégorie de verbes qui n'ont pas l'accent sur la première syllabe. Il s'agit ici donc vraiment d'une intégration morphologique des participes dans la grammaire du flamand / de l'alsacien, c'est-à-dire dans la grammaire de la langue emprunteuse: il n'y a pas de grammaire spéciale bilingue pour ces constructions (hormis peut-être, si l'on veut, le morphème *-ier/-eer* qui n'est utilisé que pour intégrer les verbes de source romane dans les deux langues germaniques). Dans la terminologie labovienne, l'enchâssement structurel des verbes empruntés au français est donc peu problématique: les règles de formation des participes passés en flamand ou en alsacien ne changent pas à cause de l'importation de ce groupe de verbes.

Deuxièmement, il est clair que les différences dans l'intégration de participes passés empruntés à Bruxelles et à Strasbourg peuvent être expliquées par des facteurs structurels, c'est-à-dire des différences dans la grammaire du flamand et de l'alsacien. Il est évident, je crois, que des facteurs sociolinguistiques ne peuvent pas expliquer l'occurrence du préfixe *ge-* dans la formation des participes passés en alsacien et en flamand.

Troisièmement, les différences entre les grammaires de l'alsacien et du flamand sur ce point peuvent être importantes pour expliquer le fait que nous trouvons des participes inintégrés (voir plus haut) à Strasbourg, mais pas à Bruxelles. C'est de ces participes inintégrés que nous allons parler maintenant.

Dans un grand nombre de théories traitant des contraintes structurelles sur l'alternance de codes et de l'emprunt, la notion d'équivalence ou de congruence joue un rôle important. Il existe plusieurs interprétations de ces notions, mais nous nous intéressons ici à l'interprétation que Muysken (1990) et Myers Scotton (1993) en donnent. Ces auteurs montrent que les catégories syntaxiques d'une langue ne sont pas automatiquement équivalentes aux catégories syntaxiques d'une autre lange. Il est relativement simple de voir que les noms français et allemands sont des catégories équivalentes ou congruentes, mais il est bien plus difficile d'établir l'équivalence des catégories fonctionnelles, telles que les auxiliaires, les pronoms, les articles. La question qui nous intéresse ici est la suivante: A quel point

les participes passés sont-ils perçus comme étant équivalents en français et en alsacien? Ou en flamand et en français?

A mon avis, il est plus facile d'établir l'équivalence entre les participes passés alsaciens et français qu'entre les participes passés flamands et français, en raison du fait que l'alsacien n'attache pas de préfixe ge- aux participes empruntés au français. Il est donc plus simple de voir que *arrangé* et *arrangiert* sont équivalents que de voir que *arrangé* et *gearrangeerd* sont équivalents.

Comme nous l'avons vu plus tôt, il n'y a que peu de différences entre le résultat linguistique du contact des langues à Bruxelles et à Strasbourg. Les deux exceptions à cette uniformité sont liées aux participes. Je crois que l'intérêt de cette analyse réside surtout dans le fait de faire un lien entre les deux phénomènes: Il vaut mieux donner une explication uniforme à ces deux phénomènes que d'avancer deux explications séparées. De plus, comme nous l'avons aussi vu, il est improbable que des facteurs d'ordre sociolinguistique puissent expliquer pourquoi l'on trouve des participes français inintégrés à Strasbourg mais pas à Bruxelles. Le fait que ces constructions se retrouvent dans d'autres communautés bilingues tout au long de la frontière linguistique ne fait que renforcer cette argumentation: à Walscheid en Lorraine, comme à Strasbourg, il s'agit d'une situation de contact où une variété de l'allemand est en contact avec une variété du français, mais ces deux situations de contact ne sont probablement pas identiques d'un point de vue sociolinguistique. Les ressemblances entre le résultat du contact linguistique dans ces deux communautés bilingues sont donc probablement dues au fait que ces situations de contact sont similaires d'un point de vue structurel.

Je pense donc qu'il est difficile, en étudiant ces données, de maintenir que les facteurs sociolinguistiques, en premier lieu, déterminent les résultats linguistiques du contact linguistique. Dans les données étudiées ici nous avons plutôt l'impression que les facteurs structurels y jouent un rôle primordial.

Cette analyse ne serait pourtant pas complète sans quelques remarques sur l'enchâssement social du phénomène des participes empruntés. J'ai constaté que les informateurs qui produisent des participes inintégrés à Strasbourg appartiennent à la génération intermédiaire dans l'étude de Gardner-Chloros. C'est eux que Gardner-Chloros considère comme *balanced bilinguals*. La génération la plus âgée à Strasbourg ne maitrise pas le français à tel point, et il est donc pour cette raison peu probable qu'elle produise des constructions alsaciennes avec des participes français inintégrés. La génération la plus jeune dans le corpus de Gardner-Chloros

n'a qu'une connaissance passive de l'alsacien. Elle ne produit que très peu de phrases alsaciennes. La génération intermédiaire pratique l'alternance de codes plus fréquemment que les deux autres générations, et l'emploi de participes français inintégrés est un exemple typique de leur façon de mélanger les deux langues. Parfois le français sert de langue de base dans leurs énoncés et parfois c'est l'alsacien. D'ailleurs, le manque d'intégration des emprunts est un phénomène bien connu au niveau phonologique. Les études sur l'intégration phonologique d'emprunts (Haugen, 1950 et Poplack *et al.*, 1988) nous montrent que les locuteurs qui n'ont qu'une connaissance relativement réduite de la langue seconde (dans ce cas le français) produisent des emprunts qui sont phonologiquement intégrés dans la langue première (l'alsacien), tandis que les bilingues emploient ces emprunts dans leur forme phonologique originale (i.e. française). Selon Hartweg (1985) c'est exactement ce qu'on trouve chez les jeunes Alsaciens: les emprunts au français apparaissent sous une forme inintégrée dans le discours de ces jeunes. Pour les participes passés, nous voyons la même chose sur le plan morphologique: l'intégration morphologique est absente. L'absence d'intégration morphologique des participes peut donc être interprétée comme un signe qu'un *Matrix Language Turnover* (Myers Scotton, 1998) est en train de se produire chez la génération intermédiaire: le français joue un rôle de plus en plus important dans leurs énoncés et a le plus souvent le rôle de langue de base dans l'alternance des langues.

La situation à Bruxelles est différente, à cause de la présence du néerlandais standard. Le *language shift* est un phénomène très complexe à Bruxelles: les variétés locales sont en voie de disparition, mais – au moins pour une partie des locuteurs – il n'y a pas que le français qui les remplace: le néerlandais standard y joue un rôle aussi. Et comme les règles morphologiques du néerlandais standard pour l'intégration des participes passés sont parallèles à celles du flamand de Bruxelles, le néerlandais peut fournir un support à ce point. Ce support n'existe pas du côté alsacien.

Conclusion

Quelle est donc la conclusion de cette contribution à propos de l'influence des facteurs sociolinguistiques sur le contact des langues dans ces régions?

Dans ses études sur le contact des langues à Ottawa-Hull, Poplack montre qu'un grand nombre de facteurs sociaux (réseaux sociaux, âge, secteur de la ville où l'on habite) ont une influence indéniable sur la fréquence d'occurrence des emprunts. Il en va de même à Bruxelles: les facteurs sociaux mentionnés ci-dessus ont une certaine influence sur la fréquence

d'occurrence des emprunts. Je ne veux donc pas nier l'influence des facteurs sociolinguistiques dans le contact des langues. La thèse que je défends est que *l'enchâssement structurel d'un changement linguistique est réglé en premier lieu par des facteurs d'ordre structurel: les facteurs sociolinguistiques ne peuvent pas les expliquer.*

Le point de départ de cette conférence était la thèse centrale de Thomason & Kaufman qui déclarent «it is the sociolinguistic history of the speakers, and not the structure of their language, that is the primary determinant of the linguistic outcome of language contact.» Les analyses présentées ici nous montrent, à mon avis, que la thèse centrale de Thomason & Kaufman ne peut être soutenue dans sa forme actuelle, parce qu'elle ne distingue pas entre l'enchâssement structurel et l'enchâssement social. Dans ce contexte, il est donc important, à mon avis, de rappeler que Labov (1994, p. 3) estime que l'enchâssement structurel et l'enchâssement social sont effectivement indépendants l'un de l'autre. Par conséquent, les facteurs externes et les facteurs internes peuvent, à un certain degré, être étudiés indépendamment.

Dans cette contribution, nous espérons avoir montré qu'une analyse détaillée des phénomènes de contact à Bruxelles et à Strasbourg peut illustrer le rôle respectif joué par les facteurs externes et les facteurs internes dans le changement linguistique. Nous espérons aussi que de nouvelles études sur les phénomènes de contact apparaissant le long de la frontière linguistique révèleront d'autres ressemblances et dissemblances de ces contacts, en différents points de cette frontière, et que ces études nous informeront davantage sur l'influence des facteurs internes et externes dans le changement linguistique.

Bibliographie

Biegel, T. (1996). *Sprachwahlverhalten bei deutsch-französischer Mehrsprachigkeit*. Frankfurt am Main: Peter Lang.

Gardner-Chloros, P. (1991). *Language Selection and Switching in Strasbourg*. Oxford: Clarendon Press.

Geilfuss-Wolfgang, J. (1998). Über die optimale Position von *ge-*. *Linguistische Berichte, 176*, 581-588.

Hartweg, F. (1985). Die Entwicklung des Verhältnisses von Mundart, deutscher und französischer Standardsprache im Elsass seit dem 16. Jahrhundert. In W. Besch, O. Reichmann, & S. Sonderegger (eds.), *Sprachgeschichte. Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. Berlin, New York: Walter de Gruyter, 1949-1977.

Haugen, E. (1950). The analysis of linguistic borrowing. *Language, 26*, 210-32.

Kiparsky, P. (1966). Über den deutschen Akzent. *Untersuchungen über Akzent und Intonation im Deutschen. Studia grammatica* (Berlin), *VII*, 69-98.

Kloss, H. (1977). Über einige Terminologie-Probleme der interlingualen Linguistik. *Deutsche Sprache, 3*, 224-237.

Labov, W. (1994). *Principles of linguistic change. Volume 1: Internal factors*. Oxford UK and Cambridge USA: Blackwell.

— (2001). *Principles of linguistic change. Volume 2: External factors*. Oxford UK and Cambridge USA: Blackwell.

Meillet, A. (1921). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: H. Champion.

Muysken, P. (1990). Concepts, methodology and data in language contact research: ten remarks from the perspective of grammatical theory. *Papers for the workshop on concepts, methodology and data. ESF Network on Code-switching and Language Contact*. (Basel, 12-13 January 1990), 15-30.

Myers-Scotton, C. (1993). *Duelling languages: grammatical structure in codeswitching*. Oxford: Oxford University Press.

— (1998). A way to dusty death. The matrix language turnover hypothesis. In L.A. Grenoble & L.J. Whaley (eds), *Endangered languages: language loss and community response*. (pp. 289-316). Cambridge, UK: Cambridge University Press.

Poplack, S., Sankoff, D. & Miller, C. (1988). The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation. *Linguistics, 26*, 47-104.

Riehl, C.M. (1996). Deutsch-romanische Sprachkontakte: Gemeinsamkeiten der Kontaktphänomene am Beispiel des Deutschen. In N. Boretzky, W. Enninger & Th. Stolz (eds), *Areale, Kontakte, Dialekte. Sprache und ihre Dynamik in mehrsprachigen Situationen*. (pp. 189-206). Bochum: Brockmeyer.

Schultink, H. (1973). Het prefix *ge-* in Nederlandse (en Duitse) verleden deelwoorden. *Nederlandse Taalgids 66, 5*, 409-418.

Thomason, S.G. & Kaufman, T. (1988). *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*. Berkeley etc: University of California Press.

Treffers-Daller, J. (1994). *Mixing two languages: French-Dutch contact in a comparative perspective*. Berlin: Mouton de Gruyter.

— (1999). Borrowing and shift-induced interference: contrasting patterns in French-Germanic contact in Brussels and Strasbourg. *Bilingualism: Language and Cognition, 2 (1)*, 1-22.

Weinreich, U. (1953). *Languages in contact*. Publication 2. New York: Linguistic Circle of New York.

Weinreich, U., Labov W. & Herzog, M. (1968). Empirical foundations for a theory of language change. In W. Lehmann & Y. Malkiel (eds), *Directions for Historical Linguistics*. (pp. 95-188). Austin: University of Texas Press.

Wiese, R. (1996). *The phonology of German*. Oxford: Clarendon Press.

U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)

NOTICE

Reproduction Basis

[X] This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket)" form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.

[ ] This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").